JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. BOUCHUT

L'égalité devant la mort

Journal de la société statistique de Paris, tome 16 (1875), p. 2-5

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1875__16__2_0>

© Société de statistique de Paris, 1875, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

II.

L'ÉGALITÉ DEVANT LA MORT.

Tous les hommes sont égaux devant la mort... Personne, en effet, ne peut éviter cette échéance fatale, mais les termes sont différents. Ainsi la statistique démontre que partout, en Europe, l'âge moyen est de 50 ans pour les classes supérieures, tandis qu'il n'est que de 32 ans dans les classes nécessiteuses. Mais voyons de plus près ce que révèle la statistique sur la durée de la vie humaine. On compte annuellement, en France, en chiffres ronds, une moyenne de 970,000 naissances et de 810,000 décès, ce qui fait un excédant de 160,000 individus. S'il y avait égalité entre les naissances et les décès annuels, il suffirait de faire de simples soustractions successives des décès partiels pour avoir la population de chaque âge, en partant de 855,310, nombre des enfants qui atteignent l'âge d'un an; mais il n'en peut être ainsi, car les naissances surpassent de beaucoup les décès annuels.

Qu'on se reporte vingt ans après la naissance, on trouve une nouvelle base d'opérations: c'est le nombre des jeunes gens appelés au tirage au sort. Ce nombre est en moyenne de 305,500 jeunes gens, ce qui donne 640,000 pour la population totale de vingt à vingt et un ans, et par conséquent 330,000 décès depuis la naissance; telles sont les données principales qui ont servi de base aux diverses *tables de mortalité* dont les compagnies d'assurances sur la vie se servent pour leurs calculs.

De ces tables on déduit les notions de *vie moyenne* et de *vie probable*. Par la *vie moyenne* on entend, pour un individu donné, le nombre d'années qu'il lui reste à vivre en moyenne; quant à la *vie probable*, c'est le nombre d'années au bout desquelles une population d'un même âge est réduite de moitié. Ces termes servent à mesurer la durée de la vie des populations suivant les époques. A cet égard, la statistique nous fournit des résultats consolants, en nous démontrant l'augmentation progressive de la durée moyenne de la vie humaine :

Au XVII[e] siècle,	cette durée était	de 23 ans.
Avant 1789,	—	de 29 —
En 1817,	—	de 32 —
En 1834,	—	de 34 —
Actuellement,	—	est de 40 —

Les principales causes d'augmentation de la durée de la vie résident dans l'aisance générale, la propagation de la vaccine, qui a arraché beaucoup de victimes à la mort, et l'application des principes d'hygiène publique ou privée.

Quarante ans est la durée moyenne de la vie des Français de notre époque, pris dans leur ensemble, mais il appartient à chacun de nous de prolonger de beaucoup le terme fixé par la science. Le terme naturel de notre existence est, en effet, la

durée d'un siècle, et si peu d'entre nous l'atteignent, c'est que l'homme devance les lois de la nature en se tuant par les excès de toute nature : excès de travail, excès de plaisirs, préoccupations politiques, tourments d'affaires, fatigue, misère, débauche, imprudences, etc. Ce sont là ses plus grands ennemis. Par contre, l'homme trouve des conditions de longévité dans l'absence de soucis, la simplicité des goûts, le séjour à la campagne dans un climat sain. On peut y joindre sans hésiter le bonheur du mariage et de la famille, car la statistique a démontré depuis longtemps que les hommes mariés meurent dans une proportion moins grande que les célibataires. Justement nous avons sous les yeux une statistique de l'Écosse qui met ce fait en pleine lumière. Inutile d'ajouter que ses résultats sont pleinement confirmés par la statistique de la France et celle des autres États civilisés.

AGES.	MORTALITÉ POUR 1000	
	de mariés ou veufs.	de célibataires
20 à 25 ans.	6.26	12.31
25 à 30 —	8.23	14.94
30 à 35 —	8.65	16.02
35 à 40 —	11.67	16.02
40 à 45 —	14.07	18.35
45 à 50 —	17.04	21.18
50 à 55 —	19.54	26.34
55 à 60 —	26.14	28.54
60 à 65 —	35.00	44.54
65 à 70 —	52.93	60.21
70 à 75 —	81.56	102.71
75 à 80 —	173.88	195.40

Malheureusement nous nous marions trop tard ; il en résulte beaucoup d'unions stériles et une diminution constante du nombre des enfants dans les familles. On ne connaît plus guère aujourd'hui ces familles patriarcales d'autrefois ; la fécondité des mariages diminue d'une façon inquiétante, et cette diminution est sensible depuis le commencement du siècle, car on a compté par mariage, en France :

De 1800 à 1805	4.24 enfants.
De 1831 à 1835	3.47 —
De 1856 à 1860	3.66 —
De 1860 à 1869	3.07 —

Cette diminution des mariages tient à bien des causes : à la contrainte morale qu'on pourrait plus justement appeler immorale, — aux obstacles de toute nature, légaux ou illégaux, qui arrêtent le mariage, — aux moyens destructifs, — aux artifices privatifs, etc. L'aisance générale est aujourd'hui plus grande, le bien-être est plus considérable ; on a quelque bien à soi, on veut en laisser davantage à ses enfants ; de là les mariages tardifs et peu féconds dans une certaine classe de la société. Dans les pays pauvres, chez les gens malheureux, on va trop loin dans la voie contraire. On se marie trop jeune : un enfant de plus ou de moins ne grève pas un budget qui n'existe point, et le prolétaire porte justement son nom.

Dans ces conditions, la multiplicité des naissances abaisse le niveau de la vie moyenne ; mais il n'en est pas ainsi dans les populations aisées. L'Angleterre et les pays scandinaves, qui produisent beaucoup plus d'enfants que la France, jouissent en effet d'une longévité supérieure ; on ne peut trop le répéter, c'est surtout la misère qui raccourcit la vie.

Des physiologistes ont voulu établir mathématiquement la durée de la vie

humaine. Buffon la croyait égale au temps de l'accroissement multiplié par 7 ou 8; Flourens avait pris comme terme fixe l'époque où les os sont soudés aux épiphyses, c'est-à-dire le terme de l'accroissement, qu'il multipliait par 5, ce qui lui donnait pour l'homme le chiffre vital de 100 ans. Mais combien sont rares ceux qui atteignent cette limite : c'est à peine si, sur un million d'hommes, on compte 250 centenaires, et on ne doit accepter qu'avec réserve les faits d'individus ayant vécu 120, 130 et 150 ans.

Ce ne sont pas les individus en apparence les plus robustes qui sont appelés à fournir la plus longue carrière. Le professeur Fouquier a soutenu à la Faculté de médecine une thèse sur *les avantages d'une constitution délicate.* Tout le monde connaît l'histoire du noble vénitien Luigi Cornaro, qui, malgré une constitution faible et maladive, mourut centenaire, grâce au régime plus que sévère auquel il s'était astreint, consistant chaque jour en 360 grammes d'aliments solides et 450 grammes de vin. Né en 1467, il mourut en 1567. En France, Fontenelle, neveu du grand Corneille et dont la santé était très-délicate, mourut à cent ans moins un mois et deux jours. Le docteur Petit, dans une intéressante brochure sur *l'art de prolonger la vie humaine par le café,* accorde un peu gratuitement à cette infusion le bénéfice de la longévité de Fontenelle.

Le secret d'une longue vie a préoccupé les esprits dans tous les temps. Les Chaldéens demandaient ce secret aux astres. Au moyen âge, l'astrologie s'unit à la magie; ce fut le temps de la recherche de la pierre philosophale, le temps des remèdes superstitieux, des amulettes, de l'*élixir rouge* de Geber, de l'*Alcahest,* de l'*Ignis aqua,* de l'*Ens primum* de Paracelse, de l'*huile animale* de Dippel, etc. Les anciens avaient pensé faire mieux encore que de prolonger l'existence, ils avaient imaginé d'en remonter le cours par la *gérocomie,* et cela en faisant vivre les vieillards dans l'atmosphère et le contact des jeunes gens. On sait l'histoire de David et de la jeune Sunamite. Boerhave rapporte l'histoire d'un vieux prince d'Allemagne cohabitant avec deux belles jeunes filles. Puis bientôt devait naître l'idée de rajeunir le sang par le sang; on dit que Louis XI, pour corriger l'âcreté de ses humeurs et retarder sa vieillesse, suçait le sang d'un enfant, ce qui lui fut interdit par saint François de Paule.

De là à la *transfusion* il n'y avait pas loin; mais il fallait une découverte importante, celle de la théorie de la circulation, en 1628. Le 15 juillet 1667, la première expérience de la transfusion fut faite sur un jeune homme de 16 ans épuisé par les saignées. Le 19 décembre de la même année, Denis et Emmerets injectèrent dans les veines d'un maniaque six onces de sang de veau; deux jours après ils en injectèrent une livre. Vomissements, sommeil et amélioration de l'état mental. Le malade revit sa famille, put remplir ses devoirs religieux. Vers la fin du mois de janvier, une troisième opération de transfusion fut faite, mais le malade succomba pendant la nuit. De là, procès : la femme accusa le chirurgien Denis de la mort de son mari; Denis accusa la femme d'avoir empoisonné son malade. Le Châtelet, à la date du 16 avril 1668, rendit un arrêt « défendant à toutes personnes de faire la transfusion sur aucun corps humain, que la proposition n'ait été reçue et approuvée par les médecins de la Faculté de Paris, à peine de prison. »

Après un long discrédit, la transfusion du sang a été remise en pratique, mais uniquement au point de vue médical et nullement pour rajeunir les vieillards. Ce n'est pas le lieu d'en parler avec plus de détails.

En résumé, on peut considérer le siècle comme le terme naturel de la vie de l'homme, terme qu'il abrége, soit par les passions, soit par les chagrins, par les accidents ou les maladies. La philosophie lui apprend à combattre les passions ou à supporter les chagrins ; l'hygiène lui enseigne l'art d'éviter les maladies et de prolonger le temps qu'il lui était donné de vivre. Qu'il se rappelle toujours cette parole de Sénèque : « Nous n'avons pas reçu une vie courte, c'est nous qui la faisons telle. »

Dr E. Bouchut.